Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-213500556-20260302-2026_020_1-DE

Ville de Chantepie

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Lequel, dûment convoqué le 20 février 2026, s'est réuni le 2 mars 2026 à 19h00, sous la présidence de Monsieur Gilles DREUSLIN, Maire,

Étaient présents : AUTRAND Anne, BRIAND Françoise, CAILLARD Michel, CAIRON Denis, DAVID Yvonnick, DELAMAIRE Yannick, DERUETTE Gautier, FERNANDEZ Richard, GICQUEL Alain, GILLES Audrey, GOURIN Stéphanie, HARDY Sylvie, HASCOET Rozenn, LAMOUR-PANNETIER Françoise, LAURENS Jocelyne, LE BLOND Grégoire, LEBRUN Martine, LINARES Charles-Antoine, LORAND Isabelle, MATHOULIN Fabrice, MASSOT Jean-Claude, MEHAT Laetitia, MONTERIEUX Sébastien, OURION Caroline, PLAGNE Laurent, PRETER Patrice, REBUFFIE Laurent, ROSSIGNOL Anne-Sophie, SCHOUMACKER Eve, SIMON Sylvie,

Procurations : Madame Geneviève MAUNY à Madame Isabelle LORAND

Absents : Monsieur Abderrafik CHARKAOUI

Secrétaire de séance : Madame Audrey GILLES

N° 2026/020 Acquisitions et cessions opérées sur le domaine communal : bilan 2025

Monsieur Laurent Rebuffie expose :

Conformément à l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal.

Il est ainsi proposé au Conseil municipal :

- d'**accepter** le bilan des acquisitions et cessions effectuées au cours de l'exercice 2025 sur le budget principal, ci-annexé.
- **d'accepter** le bilan des acquisitions et cessions effectuées au cours de l'exercice 2025 par l'Etablissement Public Foncier de Bretagne, récapitulé dans le tableau joint en annexe.

*

APPROUVE A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme,

La secrétaire de Séance

Audrey GILLES

Le Maire,

Gilles DREUSLIN

Mairie de CHANTEPIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
35

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-213500556-20260302-2026_020_1-DE